

RECAPITULATIF DOSSIER DE SUBVENTION

Procédures :

- Dépôt du dossier complet de demande de subvention **avant le 15 mars de l'année en cours** ;
 - o **Soit par courrier électronique** à l'adresse suivante : contact@ccquercyblanc.fr
 - o **Soit par courrier postal** à l'adresse suivante :
Communauté de communes du Quercy Blanc
37 Place Gambetta
46170 Castelnau Montratier-Sainte Alauzie

Attention : Seuls les dossiers complets seront instruits.

- Notification par courrier électronique de l'accusé de réception du dossier par la CCQB ;
- Instruction du dossier par la CCQB début mai ;
- Délibération du conseil communautaire début juin ;
- Notification d'attribution par courrier électronique dans le mois suivant la décision du conseil communautaire ;
- Le versement de la subvention sera assuré en une seule fois sur le compte de l'association, à l'issue de la réalisation de l'opération et sur demande écrite de l'association par voie électronique à l'adresse mail suivante : contact@ccquercyblanc.fr.

Les pièces du dossier à fournir :

- Un courrier de demande de subvention adressé à M. le Président de la Communauté de commune et signé par la personne habilitée à engager l'association ;
- La fiche n°1 - présentation de l'association ;
- La fiche n°2 - présentation de l'action ou du projet ;
- La fiche n°3 - attestation sur l'honneur complétée et signée par la personne habilitée à engager l'association ;
- Le bilan financier N-1 de l'association ;
- La fiche n°4 - Le budget prévisionnel de l'association année N ;
- La fiche n°5 - Le budget prévisionnel du projet ou de l'action pour lequel la subvention est demandée ;
- Les statuts de l'associations déposés en Préfecture ;
- La copie de la publication au Journal Officiel ou du récépissé de la déclaration à la Préfecture ;
- Le rapport moral et financier de l'année précédente ;
- La composition actualisée du Bureau de l'association ;
- La copie du Contrat d'Engagement Républicain – CER signé ;
- Le RIB de l'association

Les dossiers-types de demande de subventions et la liste des pièces à fournir sont disponibles sur le site Internet de la collectivité www.ccquercyblanc.fr.

La demande de versement :

- Un courrier de demande de versement de la subvention adressé à M. le Président de la Communauté de commune et signé par la personne habilitée à engager l'association.